



*SPECIALEMENT POUR LES ABONNES AUX COMMUNICATIONS DE LA CFTC DXC ESF !*

## NUMERO XX – SPECIAL GPEC



Bonjour,

Depuis l'entrée en négociation le 20 Avril, date de la première annonce de la Direction sur le projet de négocier un plan de départ massif, la CFTC ESF n'a pas souhaité communiquer sur le déroulement de cette négociation, car les conditions d'une bonne entrée en négociation étaient loin d'être réunies.

De fait, **les négociations sont aujourd'hui à l'arrêt.**

La négociation a été suspendue le 28 mai par la Direction. La reprise du lundi 11 juin après-midi n'a pas permis de relancer la discussion.

La Direction a réitéré son refus concernant la demande de prolongation de la date de fin de l'accord GPEC, visiblement du fait des conditions de départ sécurisées qu'il comporte.

C'est pour nous un **changement radical dans le dialogue social**.

Certains signes nous avaient déjà alerté quant à la politique de gestion des ressources de DXC : **la stratégie de la Direction s'oriente vers des ruptures conventionnelles individuelles, des entretiens préalables au licenciement et des entretiens de retour à la performance (en présence des RHs) pour les salariés notés 4.**

En agissant ainsi, cela pourrait permettre à la Direction d'atteindre à très court terme une partie de ses objectifs de réduction d'emploi pour le 1<sup>er</sup> semestre. De cette façon, la Direction tente de contourner la Rupture Conventionnelle Collective (RCC) au risque de tomber dans **l'illégalité...**

Nous attirons **l'attention des salariés** sur le fait que ces ruptures conventionnelles individuelles n'ont rien à voir avec la RCC ou la GPEC. Si elles offrent une certaine somme d'argent immédiatement ces ruptures conventionnelles individuelles n'apportent **aucune des garanties fournies par une RCC.**

Cette situation est le résultat de la position de la Direction face à la demande des Organisations Syndicales (OS) de prolongation de la GPEC. Vos OS travaillent ensemble en intersyndicale - avec la coopération des avocats et des conseillers - depuis le début de cette négociation. Elles partagent les revendications et les positions, tout en restant ouvertes aux propositions de la Direction.

Dans l'hypothèse où la Direction, après réflexion, rouvrirait les négociations avec des propositions responsables et satisfaisantes, la CFTC reste au cœur de l'intersyndicale pour envisager toutes les actions possibles.

Si vous, ou l'un de vos collègues, êtes directement concerné par des dérives malsaines liées à la rupture de la négociation RCC, **ne restez pas seul**, rapprochez-vous de vos élus.

## LES OBJECTIFS DE LA CFTC

La CFTC négociera aussi bien pour celles et ceux qui partiront que pour celles et ceux qui resteront afin de protéger le statut social et l'employabilité des salariés ESF.

Depuis le début des négociations, la CFTC suit, en intersyndicale conseillée par les avocats qui nous accompagnent, une ligne directrice constante :

- Comprendre parfaitement le nouveau contexte juridique 2018 pour cadrer la mise en application du projet de RCC et l'intégrer dans l'accord GPEC,

- Négocier avec méthode et lucidité l'amélioration des dispositifs existants favorisant l'évolution professionnelle (repositionnement en interne, formation, etc) en inscrivant ces dispositifs dans une logique élargie au groupe DXC en France,
- Sécuriser l'accord GPEC au-delà du terme actuel (octobre 2019) car cet accord est nécessaire pour accompagner les salariés dans l'évolution des métiers d'ESF.

C'est aussi à partir de l'ensemble des informations disponibles et des retours terrain que la CFTC se positionne dans cette négociation. A ce titre nous faisons le point régulièrement lors de téléconférences avec nos adhérents.

## CONTINUEZ DE VOUS EXPRIMER !

Merci de nous faire part de vos commentaires :

- sur le sujet du Blog : Un nouveau plan de départs volontaires chez DXC ESF ?
- en répondant à ce dixit
- en cliquant sur [cftcesf@hpe.com](mailto:cftcesf@hpe.com) : vous serez mis en relation avec un expert GPEC CFTC qui garantira la confidentialité de vos échanges et vous donnera des conseils sur ce qui est envisageable en fonction de votre situation personnelle

**La meilleure façon de comprendre les coulisses de l'actualité sociale et bénéficier de conseils personnalisés ?** Le Blog interactif et l'adhésion CFTC ESF afin de bénéficier de réunions et téléconférences dédiées.

*N'hésitez pas à contacter nos négociateurs (Philippe Boutrel, Pierre Favret, Xavier Magri)*

➔ Plus que jamais, c'est le moment de prendre votre futur en main !  
Et si vous adhérez au premier syndicat d'ESF ?  
Contactez-nous sur [cftcesf@hpe.com](mailto:cftcesf@hpe.com) !

**TOUS UNIQUES,  
TOUS UNIS !**

Equipe **CFTC**  
de la HPE à l'Alcatel

**Un syndicat + un réseau social : choisissez la CFTC ESF !**



**Adhérez maintenant pour être mieux informé et défendu !**

**Renseignements : [cftcesf@hpe.com](mailto:cftcesf@hpe.com) | Témoignages : [www.cftcdxc.fr/envie-dadherer](http://www.cftcdxc.fr/envie-dadherer)**

La CFTC est **100%** à votre service !  
[cftcesf@hpe.com](mailto:cftcesf@hpe.com) [cftcdxc.fr](http://www.cftcdxc.fr)

<http://www.cftcdxc.fr/correspondants>

*S'abonner aux communications pratiques de la CFTC ESF*

*Accéder à nos dossiers pré-scission ESF : [www.cftchpe.fr](http://www.cftchpe.fr)*

*Vous informer en temps réel, vous donner la parole et répondre à vos questions : [le Blog](#) !*

*Interlocuteurs : <http://www.cftcdxc.fr/correspondants>*

*Si vous recevez ce message directement, c'est que vous êtes abonnés  
aux communications de la CFTC et contents de l'être !*

*Vous avez le droit de transmettre ce document à vos collègues de travail  
qui ne reçoivent pas nos messages pour qu'ils s'abonnent et profitent  
à leur tour de nos informations pratiques.*

*Pour ne plus recevoir nos communications : c'est immédiat,  
il suffit de le signaler en répondant au dernier message reçu.*